

ASSEP34

De: Daphné Glaser [daphneglaser@gmail.com]
Envoyé: jeudi 30 août 2018 11:05
À: ASSEP34
Objet: Re: ASSEP34 : date prochain rv à Azillanet - suivi

Bonjour,

SG a rdv à la MAAF a Narbonne demain matin. Apres renseignements pris auprès d'eux aujourd'hui, seul un Directeur d'agence serait susceptible d'émettre une telle attestation.

J'ai demandé à SG d'en profiter pour demander le transfert de son compte Maaf sur Narbonne.

Pour les dossiers de demande d'aides, attendons les documents et infos qui seront communiqués à la rentrée et remplissez les demandes et dossiers pour aidé sociale transport et bourse ensemble à l'occasion de votre prochain rdv... À convenir avec elle.

J'ai discuté avec SG. Elle va à partir de maintenant nous envoyer au fur et à mesure tous les documents qu'elle recevra (photo et envoi mail). Il vous faudra les scanner/classer à chacunes de vos visites.

Pour la CMU. On ne fait rien.

Eliot à rdv lundi pour ses vaccins (déjà achetés!)

SG a fait remplir le formulaire médecin traitant à son médecin. Il faudra vous assurer la prochaine fois que cela a bien été envoyé par la poste.

À suivre.
Bién à vous.
Daphné

Le mar. 28 août 2018 à 22:42, ASSEP34 <contact@assep34.fr> a écrit :

Bonjour Madame GLASER,

Je vous remercie de me confirmer la date retenue avec votre sœur pour le prochain rendez-vous de suivi.

MAAF : Avez-vous pu obtenir de la MAAF l'attestation nécessaire pour le Kangoo; l'obtention (O/N) de ce document finalise les relations avec l'agence actuelle avant de procéder au changement d'agence et conditionne l'envoi du dossier d'obtention de la prime suite à la destruction du véhicule.

Rentrée scolaire : le dossier d'inscription est-il complété (vaccination) et quel suivi est à prévoir ?

Bourse collège : - Renseignements sur le site aide-sociale.fr

La demande doit se faire entre la rentrée scolaire et le milieu du mois d'octobre. Elle doit être faite dans l'établissement que fréquente l'enfant.

Elle se fait à l'aide du formulaire téléchargeable (pièce jointe).

- Renseignements sur le site service-public.fr

La demande de bourse de collège pour la rentrée 2018 se fera en ligne **entre le 3 septembre et le 18 octobre 2018.**

Cette téléprocédure se fait sur le portail *Scolarité Services* de l'académie dans lequel se trouve le collège de votre enfant.

L'adresse de connexion vous sera communiquée par le collège en même temps qu'un identifiant et un mot de passe.

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

vous avez choisi

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Une fois sur le portail *Scolarité Services*, vous vous connectez :

- Soit avec l'identifiant et le mot de passe *ATEN* que le collège vous a communiqués. Vous devrez vous munir de votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus de l'année 2016).
- Soit avec votre [identifiant FranceConnect](#). S'il s'agit d'une 1^{re} connexion au portail *Scolarité Services*, vous aurez également besoin de l'identifiant et du mot de passe *ATEN*. Vos informations fiscales seront directement transmises au collège et vous n'aurez pas d'autre information à fournir.

Vous obtiendrez à la fin de la procédure un accusé d'enregistrement de votre demande.

Le collège vous remettra ensuite un accusé de réception.

En conséquence, j'attends le 03/09/2018 pour démarrer le dossier soit par le formulaire à remettre au collège soit par l'identifiant communiqué par le collège (en veillant à ne pas faire de doublon).

PUMA (ex CMU) - CMU complémentaire - ACS : votre sœur avait renoncé à la CMU par convenance personnelle (difficulté de trouver un praticien, ...) avant d'entreprendre les démarches et dans un souci d'efficacité, votre sœur a-t-elle changé d'avis? Dans le cas contraire, il serait inutile de passer du temps sur ce dossier.

Carte de transport : <https://pegase2.gfi.fr/ht34/usager/> : lien pour l'inscription et de paiement en ligne des services de transport scolaire.

Peut-on obtenir confirmation que cette procédure correspond au mode de transport retenu pour Eliot maison <--> collège ?

Je n'ai entrepris aucune démarche pour l'obtention de la carte de transport en attente de votre accord pour accéder au service d'inscription en présence de Sarah lors de ma prochaine venue à Azillanet ou préalablement à votre convenance.

Je reste à votre disposition pour échanger sur ces demandes,

Bien à vous

Th. THOMAS

ASSEP34